

Maison de l'Enfance
Ty ar vugale
MdE
29830 Plouguin



Tél. : 09.64.05.25.45
Courriel : mde.plouguin@orange.fr

PROJET EDUCATIF MAISON DE L'ENFANCE

arrêté par délibération du 13 décembre 2012

PREAMBULE

En internalisant les services de la Maison de l'Enfance (MdE), la municipalité a affirmé sa volonté de poursuivre une véritable politique dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Ainsi, il paraît fondamental de mettre l'enfant au coeur de cette politique et de concevoir l'enfant comme un être à part entière, appréhendé dans sa globalité. Il ne peut pas être tantôt un élève, tantôt un simple passant, tantôt un enfant confié à la Maison de l'Enfance, à la cantine. Il faut lui proposer, ainsi qu'à ses parents, un environnement de développement cohérent et coordonné.

Notre préoccupation première est de rendre un service aux parents, dans l'idée de garder leurs enfants pendant qu'ils travaillent. Si la garde vise d'abord à protéger, l'accueil éducatif consiste à le recevoir et à mettre à sa disposition des espaces d'éducation. Nous avons la responsabilité d'offrir à cet enfant un véritable temps de loisirs, à la fois complémentaire des temps familiaux et scolaires, et en même temps différent de par son rythme, son objet et son contenu.

Le rôle de la MdE et la place des parents

Au delà de l'aspect pratique pour les familles, la MdE doit être un moyen de proposer des activités ludiques aux enfants dans un esprit d'éducation.

Le rôle des parents, premiers éducateurs de l'enfant, doit être reconnu et valorisé.

Un enfant grandit et se développe d'autant mieux que ses parents sont concernés par tous les aspects de sa vie et par ses activités.

Pour l'équipe d'animation, il sera donc nécessaire d'avoir le souci constant :

- 1) d'établir un dialogue avec les parents de tous les enfants, en particulier pour leur permettre de suivre l'évolution de leur enfant
- 2) de les informer sur les activités et leurs objectifs (projet pédagogique), sur la vie de la Maison de l'Enfance et de favoriser leur participation sous différentes formes.

La vie collective

L'équipe d'animation devra accorder une place centrale aux enfants et créer les conditions pour **favoriser leur socialisation et la conquête de leur autonomie.**

L'adulte a la responsabilité de l'épanouissement et du bien-être de l'enfant. Il doit notamment permettre aux enfants **d'évoluer dans un cadre sécurisant.** L'enfant a besoin de relations privilégiées avec l'adulte. Sans être imposants, les adultes doivent être suffisamment attentifs pour répondre aux besoins spécifiques des enfants.

Des règles non négociables devront être instaurées, elles devront respecter l'enfant en tant que personne et permettre de garantir sa sécurité, de le rassurer. Elles seront compréhensibles et adaptées à l'âge des enfants, devront garantir le respect des lieux et des personnes et **être applicables aux enfants ainsi qu'aux adultes.**

La MdE doit être perçue par l'équipe d'animation comme un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité où l'enfant va pouvoir être écouté, reconnu et va pouvoir **prendre des responsabilités.** C'est un lieu où il doit pouvoir découvrir les valeurs de solidarité, de citoyenneté, de liberté et d'ouverture aux autres.

C'est un lieu d'apprentissage du « bien vivre ensemble ».

Cependant, l'enfant ne doit pas subir le poids de cette collectivité mais apprendre à y vivre en y étant acteur de ses loisirs.

Les activités

La MdE est un lieu d'accueil mais ne doit pas être considéré comme un lieu d'apprentissage technique ou compétitif ni scolaire.

En effet, c'est un lieu de détente et de loisirs qui doit **répondre aux besoins des enfants.**

Elle doit donc organiser son fonctionnement afin notamment :

- 1) de satisfaire les envies de jeux et répondre à la curiosité des enfants
- 2) de proposer des activités qui répondent aux intérêts de l'enfant
- 3) de proposer des activités diversifiées (manuelles, physiques, sportives, culturelles, de découverte du milieu...)

Ceci en :

- 1) installant des conditions matérielles accessibles à tous
- 2) tenant compte de la spécificité psychologique et physiologique de l'enfants
- 3) permettant la découverte de disciplines méconnues

L'adulte doit donc mettre en place les moyens pour que l'enfant puisse proposer, choisir et donner son avis sur les activités. **Celles-ci devront favoriser l'expression, l'esprit créatif, permettre la découverte et favoriser le bien-être et la détente.**

Découvrir son environnement, favoriser l'accès à la culture

La MdE doit s'ouvrir vers l'extérieur, elle doit permettre aux enfants de découvrir leur village et les espaces naturels et humains et, plus largement, la région.

Cette découverte de leur environnement doit aller de pair avec une éducation au respect de celui-ci, notamment en proposant des activités de sensibilisation au développement durable.

L'accès à la culture pour tous doit être une priorité. L'équipe d'animation devra, par ses actions, sensibiliser les enfants à la découverte et à la pratique d'activités culturelles.

La vie quotidienne

Tous les moments de la vie quotidienne sont des moments d'activités où l'enfant découvre et expérimente, développe son autonomie et exerce ses responsabilités. Elle doit être pensée et organisée en fonction des besoins, des stades de développement et des rythmes de chaque enfant.

Le projet pédagogique élément de la mise en oeuvre du projet éducatif.

Développé et mis en oeuvre, sous la responsabilité de la Directrice de la MdE, par l'équipe d'animation il traduit en acte les principes du projet d'éducation de la MdE.

Conclusions

Chaque enfant doit pouvoir développer :

- sa confiance en lui et ses capacités créatives
- l'écoute, l'ouverture et le respect des autres
- sa curiosité, son questionnement et son esprit critique
- sa capacité à prendre des responsabilités

La MdE doit être source de richesses en préparant l'enfant à une vie sociale positive et en étant un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Alors,

- 1) donnons un cadre sécurisant permettant à chaque enfant de se développer à son rythme
- 2) élaborons un fonctionnement dynamique de manière à éviter la simple consommation d'activités
- 3) laissons la place à l'imagination, la création et l'humour